



ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE DE BADMINTON

Association loi de 1901
Club Sportif affilié FFBaD
Agrément DDJS n°AS 77 1 984
Siret n°417 877 974 000 10

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE DE BADMINTON DU 22 JUIN 2022

Le mercredi 22 juin 2022, les membres de l'Association Sportive Rochettoise de Badminton se sont réunis au Gymnase René Huard à La Rochette en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établi une liste d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataires. Cette liste est consultable dans les archives de l'association.

L'assemblée est présidée par Audrey DANDY, assistée par Florian COLLET trésorier, Hélène FERENC secrétaire, Aurélie BOURGET, Yannick BOURGET, Charles VILLENEUVE et Sophie LIMARE membres élus du bureau.

55 membres étaient présents ou représentés, sur 169 adhérents. Plus de 20% du quorum des membres étant présents ou représentés, l'assemblée a pu valablement délibérer conformément à l'article 13 des statuts.

La réunion s'est ouverte à 20h07. Audrey DANDY a commencé par remercier les présents, ainsi que le COBAD et l'ASR. Elle a également remercié les communes de Vaux-le-Pénil et de La Rochette, le Département, l'Agglomération Melun Val de Seine, les partenaires, l'entraîneur et les adhérents actifs (bénévoles, capitaines d'équipes, membres du bureau).

L'ordre du jour a été suivi par la présidente :

1. Rapport moral de la Présidente (saison 2021-2022)
2. Adoption du CR de l'AG Ordinaire du 20/06/2022
3. Bilan de la saison 2021-2022 (sportif, loisirs, formation, vie du club, autres ...)
4. Propositions d'activités pour la saison 2022-2023
5. Présentation et adoption du bilan financier, du compte rendu du vérificateur aux comptes et

adoption.

6. Présentation et adoption du budget prévisionnel
7. Présentation et adoption des cotisations 2022-2023
8. Questions diverses
9. Élections :
 - a. du vérificateur aux comptes
 - b. des trois délégués à l'A.G. de l'A.S.R.
 - c. du représentant au comité directeur de l'A.S.R.
 - d. du nouveau bureau directeur

Il a donc été fait lecture des rapports.

La présidente a mis au vote les points suivants :

- Rapport moral saison 2021-2022 : **adopté à l'unanimité**
- PV de l'Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2020-2021 du 20/06/2021 : **adopté à l'unanimité**
- Bilan financier : **adopté à l'unanimité**
- Budget financier prévisionnel : **adopté à l'unanimité**
- Cotisations 2022-2023 : **adoptées à l'unanimité**
 - Montant des cotisations pour la saison 2022-2023 :

Joueurs élites (jeunes et adultes cours du lundi) : 180€

Joueurs confirmés/perfectionnement (jeunes et adultes cours du mercredi) : 160€

Joueurs adultes intermédiaires/débutants : 150€

Pour les extérieurs déjà licenciés à un autre club : 100€ (sauf pour ceux participant aux cours élites : 140€) sous réserve de places disponibles

La présidente et les membres du bureau dressent un bilan de la saison 2021-2022 selon les catégories suivantes : jeunes, compétiteurs, interclubs et loisirs. Les installations sont également abordées, et plus particulièrement la rénovation du Gymnase Geisler de Vaux le Penil où le traçage des nouveaux terrains pose problème ainsi que l'annonce d'achat de nouveau poteau pour ce dernier. Sont ensuite présentées les actions pour la saison à venir.

Pas de questions particulière n'ont été posées par l'assemblée :

Les membres suivants ont été élus :

- Vérificateur aux comptes : Christel VILAIN (à l'unanimité)
- Représentants à l'AG de l'ASR : Audrey DANDY, Sophie LIMARE, Jean-Marc LESSEINE
- Représentants à l'AG du Cobad : Audrey DANDY, Charles VILLENEUVE, Loic GIESEN. En suppléants : Christopher OWEN, Sébastien TIVANT, Elodie LACOUR-FARGEOT (à l'unanimité)
- Membres du bureau de l'ASR badminton : Audrey DANDY, Gwenaëlle CHARVET, Sophie LIMARE, Chloé LOYER, Florian COLLET, Charles VILLENEUVE, Loic GIESEN (à l'unanimité).
- Représentant au Comité Directeur de l'ASR : Audrey DANDY (à l'unanimité).

La composition et les rôles au sein du comité d'administration se composent comme suit :

- **Président** : Audrey DANDY
- **Vice-président** : Loic GIESEN
- **Trésorier** : Florian COLLET
- **Secrétaire** : Gwenaëlle CHARVET
- **Responsable interclub/tournois** : Charles VILLENEUVE
- **Responsable animations** : Sophie LIMARE
- **Responsable jeunes** : Libre
- **Responsable communication**: Chloé LOYER

En complément Responsable Informatique Jérémie LOCUSSOL

Seul le poste de Responsable Jeune reste à pourvoir en attente de la finalisation du contrat de

professionnalisation de Christopher OWEN qui pourrait endosser le rôle

Sont autorisés à faire fonctionner les comptes bancaires de l'association : Florian COLLET (Trésorier) et Audrey DANDY (présidente).

Aucune autre question n'ayant été soumise à l'assemblée, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le présent Procès Verbal est signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

A La Rochette, le 22 juin 2022.

La présidente de séance
Audrey DANDY

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, bold letter 'A' with a horizontal line through it and a loop at the bottom.

La secrétaire de séance
Hélène FERENC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hélène' in a cursive style, with a long horizontal stroke extending to the left.